

LES « RUÉES VERS L'OR » EN HAUTE-GUINÉE : LE PARCOURS DES MIGRANTS ORPAILLEURS

Cette recherche s'inscrit dans le cadre du programme « Protéger les migrants vulnérables en Afrique de l'Ouest et du Centre » financé par les Etats-Unis d'Amérique à travers le Bureau des Populations, des Réfugiés et des Migrations du Département d'État (BPRM). Ce programme vise à protéger les migrants les plus vulnérables, notamment les enfants non-accompagnés, les femmes et les mères célibataires, les victimes de la traite et les cas médicaux. L'assistance fournie dans le cadre de ce programme couvre l'ensemble de la zone Afrique de l'Ouest et du Centre.



Site d'exploitation de Koboni, Préfecture de Mandiana, Photo OIM, 2019

Cette recherche est structurée autour d'une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) avec une collecte de données divisée en trois étapes :

- **Enquêtes individuelles** auprès des orpailleurs et orpailleuses (705)
- **Groupes de discussion** avec les communautés hôtes, les orpailleurs et orpailleuses, les chefs de trou, les travailleuses du sexe, les mineur(e)s non-accompagné(e)s, les représentants des ONG et des organisations de la société civile
- **Entretiens qualitatifs** avec des acteurs clés (autorité locale, chef de site, propriétaire de trous, représentants d'associations)

INTRODUCTION

Avec une estimation annuelle de 300 millions de dollars américains issus directement de l'exploitation artisanale de l'or en 2016, soit un volume d'or produit par les orpailleurs qui atteindrait les 15 tonnes par an, dont presque 90% exportés vers l'étranger, notamment vers la Chine, le secteur aurifère se situe à la base du développement économique de la Guinée.

L'orpaillage artisanal en Guinée est une activité ancestrale qui continue d'attirer des migrants originaires de toute la sous-région ouest-africaine. De nombreux hommes et femmes sont entraînés par la « fièvre aurifère », animés par l'espoir d'un gain rapide sur les sites d'orpaillage afin d'améliorer les conditions de vies de leurs familles, à la fois dans leurs communautés d'origine et sur les sites eux-mêmes.

La recherche vise à déterminer le profil migratoire des orpailleurs et à mieux comprendre les dynamiques migratoires vers et depuis les sites d'orpaillage ciblés (facteurs incitatifs, mouvements de départ, etc.) ainsi que les systèmes facilitant cette mobilité. Un autre objectif concerne l'évaluation des défis

liés à la protection des personnes vulnérables autour des sites d'orpaillage. La collecte des données a eu lieu entre mars et mai 2019, à l'est de la Guinée, dans la **préfecture de Sigui** et la **préfecture de Mandiana**.

PROFIL MIGRATOIRE DES ORPAILLEURS ET ORPAILLEUSES

Plus de 50% des personnes interrogées sont des jeunes âgés de 18 à 35 ans. La plupart (47%) n'ont pas terminé la scolarité élémentaire et n'ont aucune formation professionnelle. 50% des orpailleurs et orpailleuses sont mariés, et certains ont migré avec leur famille. 36% des personnes interrogées exerçaient une activité professionnelle indépendante et 31% faisaient partie du secteur informel avant d'atteindre les sites d'orpaillage.

58%

DES ORPAILLEURS ET ORPAILLEUSES
DES RÉGIONS DE SIGUIRI ET
MANDIANA SONT ORIGINAIRES DE LA
GUINÉE

47%

DES ORPAILLEURS
À SIGUIRI N'ONT
AUCUN NIVEAU
D'ÉTUDE

47%

DES ORPAILLEURS À
MANDIANA SONT
ÂGÉS DE 25 À 35
ANS

L'orpaillage est perçu comme une opportunité d'augmenter les revenus familiaux et permettrait aux jeunes d'atteindre un certain « mieux-être », un mode de vie plus « moderne », de contribuer à l'économie familiale ou encore d'épargner pour investir l'argent ainsi gagné dans un projet professionnel alternatif.

La mobilité vers les sites d'orpaillage en Guinée se présenterait comme une **migration saisonnière**, prenant place principalement durant la saison sèche, lorsque l'agriculture est impraticable. Cette caractéristique explique la grande **mobilité inter-sites** des orpailleurs et leur adaptabilité aux opportunités d'une saison à l'autre.



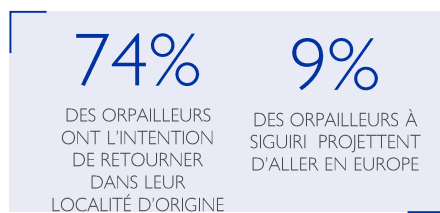
PARCOURS ET EXPÉRIENCES
MIGRATOIRES VERS LES SITES
D'ORPAILLAGE

La majorité (58%) des orpailleurs sont des migrants internes, dont 50% proviennent de la région administrative de Kankan, où l'enquête a été menée. Par ailleurs, 27% des migrants sont originaires du Burkina Faso, et 10% viennent du Mali.

Utilisant des canaux d'information principalement informels, **tels que le bouche-à-oreille, ou encore le contact avec d'anciens orpailleurs**, ils sont 70% à Mandiana et 76% à Siguri à déclarer avoir eu un contact sur le site avant d'arriver sur place.

Une des particularités des flux migratoires des orpailleurs est la forte mobilité inter-sites. Plus de 60% des orpailleurs ont visité deux sites ou plus.

La migration vers les sites d'orpaillage est aussi de court-terme ; 36% des orpailleurs n'ont passé qu'entre 2 semaines et 3 mois sur leur site d'exploitation actuel.

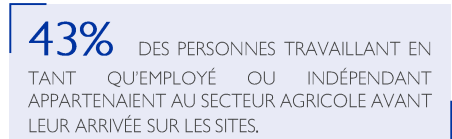


BOULEVERSEMENTS DES ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX LIÉS À LA MIGRATION VERS LES SITES D'ORPAILLAGE

L'orpaillage présente bien des perspectives de développement économique positives pour les orpailleurs, ainsi que pour les communautés environnantes, mais il comporte des risques majeurs pour la vie des orpailleurs ainsi que pour l'environnement et les communautés d'accueil. Outre les conditions de vie précaires sur les sites et les risques élevés d'accidents dans les galeries souterraines, l'expansion de l'exploitation aurifère détruit les champs agricoles et réduit les possibilités de diversification des revenus.

« L'un des principaux problèmes est la présence massive des jeunes enfants mineurs sur les sites. »
Entretien avec un représentant de la Croix-Rouge Guinéenne, préfecture de Mandiana.

des communautés hôtes ont indiqué une augmentation de l'insécurité ainsi que l'intensification des conflits avec les autorités traditionnelles. Les communautés d'orpailleurs créent de nouveaux codes sociaux et entraînent l'adoption de comportements à risques (usage excessif de drogue ou d'alcool), transformant les mœurs à l'intérieur des communautés, et conduisant parfois à des confrontations violentes.



LA SITUATION DES TRAVAILLEUSES DU SEXE

L'arrivée massive d'orpailleurs en Haute-Guinée va de pair avec l'augmentation du nombre de travailleuses du sexe. Celles-ci travaillent sans aucun mécanisme de protection et sont exposées à l'exploitation et à l'agressivité des clients et de leurs patrons. La discrimination sociale et le manque de structures de soins adaptés constituent une menace pour leur intégrité physique et leur santé. Elles sont particulièrement exposées aux maladies sexuellement transmissibles (MST) du fait des comportements à risques de leurs clients (refus de mettre un préservatif).

« Moi je mène une vie très difficile, je travaille tous les jours mais je ne gagne pas beaucoup d'argent et j'ai peur pour ma vie, tout ce que je gagne je donne à mon patron »
Groupe de discussion avec les travailleuses du sexe, district de Kintinian, préfecture de Siguri.

LA SITUATION DES MINEUR(E)S NON-ACCOMPAGNÉ(E)S

L'exploitation des enfants est une problématique sérieuse sur les sites d'orpaillage et préoccupe particulièrement les organisations de la société civile. Leur présence massive se traduit par un taux d'abandon scolaire élevé, ce qui a pour conséquence la croissance du taux d'analphabétisme. La condition des jeunes filles est particulièrement préoccupante car elles sont susceptibles d'être victimes de réseaux de traites. De nouvelles recherches plus approfondies sont nécessaires pour mieux comprendre les conditions des jeunes garçons et filles mineur(e)s sur les sites.

RECOMMANDATIONS

1. GOUVERNANCE ET PRÉVENTION

- Encourager le développement de programmes de sensibilisation et d'information pour les orpailleurs et orpailleuses sur les dangers et risques liés à l'activité de l'orpaillage, en particulier pour les mineurs non-accompagnés et les femmes enceintes.
- Promouvoir des mécanismes de dialogues communautaires pour assurer une meilleure représentation des femmes dans les structures de gouvernance des orpailleurs.
- Promouvoir les secteurs d'activités alternatifs dans les zones rurales, comme l'agriculture ou l'artisanat, afin de permettre aux populations de diversifier leurs activités et stabiliser leurs revenus.

2. ACCÈS AUX SOINS ET À LA SÉCURITÉ

- Mettre en place des services de santé adaptés aux besoins des orpailleurs et orpailleuses.
- Soutenir l'État dans l'amélioration des infrastructures sanitaires et l'accès à l'eau potable.
- Établir des mécanismes de contrôle pour le port obligatoire d'équipements de protection et interdire l'usage de produits toxiques tel que le mercure.

3. TRAVAILLEUSES DU SEXE ET MINEUR(E)S NON-ACCOMPAGNÉ(E)S

- Promouvoir une recherche régionale et intersectorielle pour mieux adresser la vulnérabilité des travailleuses du sexe et des mineur(e)s non-accompagné(e)s.
- Conduire des activités de plaidoyer auprès du gouvernement sur la problématique de l'abandon scolaire.
- Encourager les autorités à mettre en place des programmes de sensibilisation et d'information sur les MST et des mécanismes de protection pour les travailleuses du sexe.